

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00294

Numéro SIREN : 422 274 308

Nom ou dénomination : @ D.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 4254

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse

422 274 308 RCS MONT DE MARSAN

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 31 MARS 2022

Copie certifiée conforme

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. D. P.', is written over the printed name 'LE PRESIDENT'.

Désignation de l'entreprise		SAS @D.G.P		75 IMPASSE DE CHALOSSE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		40600 BISCARROSSE					
SIRET		4 2 2 2 7 4 3 0 8 0 0 0 2 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31032022		31032021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	688 065	030	115 487	572 578	590 851
	Immobilisations financières* (1)	040	275 065	042		275 065	260 065
	Total I (5)	044	963 131	048	115 487	847 643	850 917
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	131	066		131	131
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	431	074		431	15 431
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	42 896	086		42 896	36 710
	Charges constatées d'avance *	092	819	094		819	176
	Total II	096	44 277	098		44 277	52 448
	Total général (I + II)	110	1 007 408	112	115 487	891 921	903 365
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000		100 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10 000		10 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		769 894		773 182	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(10 593)		(3 288)	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		869 300		879 894		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 679		2 546	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 20 941)	172		20 941		20 924	
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		22 620		23 471		
Total général (I + II + III)				180	891 921	903 365	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	15 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS @D.G.P		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31032022	Exercice N-1 clos le 31032021		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires		215	214			
			217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	23 481 28 984		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	23 481 28 984		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	12 069 10 268		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 494 3 489		
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	18 273 18 273		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	33 836 32 030		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 355) (3 046)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	238 243		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		(VI)	300		
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(10 593) (3 288)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 10 593		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	8 518	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354 2 075	
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : * 132.618 dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372 2 075		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS @D.G.P		Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	687 036	432		434		436	687 036				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 029	472		474		476	1 029				
Immobilisations financières		480	260 065	482	15 000	484		486	275 065				
TOTAL		490	948 131	492	15 000	494		496	963 131				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	96 675	522	17 930	524		526	114 605				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	539	562	343	564		566	882				
TOTAL		570	97 214	572	18 273	574		576	115 487				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS @D.G.P**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	132 618
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	132 618
Déficits de l'exercice		860	2 075
Total des déficits restant à reporter		870	134 693

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse
422 274 308 RCS MONT DE MARSAN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 SEPTEMBRE 2022
(Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2022)**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 10.593 euros, sur le compte « Autres réserves ».

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT

